



## Attestation d'hébergement sur l'honneur

Attestation à remplir uniquement si la famille est hébergée par une autre personne

Je soussigné (e) Madame/Monsieur

Atteste, sur l'honneur, Héberger à mon domicile situé :

Adresse :

Madame, Monsieur

Et son/ ses enfants :

Fait à :

Le :

Signature de l'hébergeant :

Signature de l'hébergé(e) :

### **Pièces à fournir :**

Justificatif de domicile de l'hébergeant

Pièce identité de l'hébergeant

« Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Mont-Saint-Aignan sis à 59 Rue Louis Pasteur, 76130 Mont-Saint-Aignan, dans le cadre de la gestion des inscriptions scolaires, périscolaires, extrascolaires, accueil de la petite enfance et accueil jeunesse.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Service des finances et la Direction de l'Enfance.

Les données sont conservées pendant 10 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : [direction.enfance@montsaintaignan.fr](mailto:direction.enfance@montsaintaignan.fr), 61 rue Louis Pasteur 76130 MONT-SAINT-AIGNAN, 02 35 14 30 87.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. »